

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 mai 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4143)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 198

présenté par
Mme Rixain

ARTICLE 5

À la seconde phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« vient préciser le »

les mots :

« précise les modalités d'application du ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel